

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Premier projet de résolution numéro 2024-02-028 autorisant la demande de PPCMOI numéro 2024-001

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et organismes intéressés par ce projet de résolution :

1. Adoption du projet de résolution

Lors d'une séance tenue le 13 février 2024, le conseil a adopté, en vertu du *Règlement numéro 2021-390 sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble* (PPCMOI), le premier projet de résolution numéro 2024-02-028 autorisant la demande de PPCMOI numéro 2024-001 relative au 250, rue Saint-Joseph.

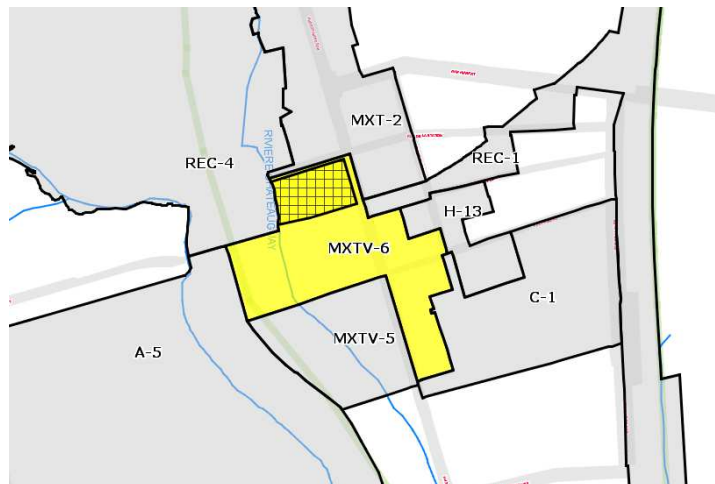
2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation se tiendra le **12 mars 2024 à 18 h 30** à la salle du conseil située au 1, rue des Copains à Sainte-Martine. Au cours de l'assemblée publique, le projet de résolution sera expliqué et les personnes et organismes qui désireront s'exprimer peuvent le faire.

3. Objet de la résolution

Le premier projet de résolution numéro 2024-02-028 a pour objet de permettre la division d'un espace commercial afin d'ajouter un 18^e logement à l'immeuble, en dérogeant au nombre maximal de logements prescrit à la grille des usages et normes de la zone MxtV-6.

Le projet de résolution numéro 2024-02-028 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Ce PPCMOI contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Ce PPCMOI affecte la zone MxtV-6 et les zones contiguës sont A-5, C-1, H-13, Mxt-2, MxtV-5 et REC-1 et REC-4. L'illustration de ces zones est jointe au présent avis. Le plan de zonage peut être consulté sur le site internet de la municipalité.



Une copie du projet de résolution peut être consultée au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer par courriel avec nous à urbanisme@sainte-martine.ca

Donné à Sainte-Martine, ce 26 février 2024

Joanie Ouellet, notaire
Directrice des affaires juridiques et contractuelles et greffière adjointe